

Bio Suisse et Migros : Notre réponse

26.03.2018

Categories: Boycott consommateur

NON AUX DATTES D'ISRAËL

Irriguées de sources auxquelles les communautés bédouines n'ont pas accès.

Importées par des entreprises qui participent également à l'occupation israélienne.

Produites dans des établissements bénéficiant d'une discrimination systématique dans l'utilisation des terres.

Cultivées dans le contexte de l'expulsion violente, de la destruction de villages entiers et de l'accaparement des terres dans le désert du Néguev.

Grâce à une campagne de cartes postales en novembre et décembre derniers, de nombreux militants et consommateurs ont attiré l'attention sur le caractère problématique de la culture des dattes dans la vallée de l'Arava en Israël. Plusieurs centaines de cartes ont été envoyées à Migros, Coop et Bio Suisse.

De nombreux expéditeurs ont reçu des réponses de Bio Suisse et Migros. Coop, par contre, est resté silencieuse jusqu'à ce jour. Ci-dessous quelques commentaires sur de points soulevés dans les réponses reçues. Certains militants ont également réagi et réécrit Bio Suisse ou Migros. Nous nous réjouissons de cet engagement!

Réponse de Bio Suisse:

« Bio Suisse n'autorise pas d'importations provenant de zones occupées après 1967. »

Cela semble louable à première vue. Mais c'est précisément là que l'approche contradictoire de Bio Suisse est évidente. La discrimination systématique à l'encontre de la population palestinienne en Cisjordanie est largement connue et - à juste titre - une raison suffisante pour que l'entreprise refuse toute coopération. Il est toutefois surprenant de constater que ce principe ne s'applique pas ailleurs: La situation au Néguev n'est pas si différente de celle des territoires occupés: De nombreux villages qui ne sont pas reconnus par l'État sont régulièrement détruits par l'armée israélienne et leurs terres confisquées. Israël refuse aux Palestiniens en Israël l'acquisition de terres et le libre accès à des ressources telles que l'eau. Les mêmes violations des droits humains, des normes différentes?

« Les lois sur les achats de terrains sont façonnées par la politique israélienne. Bio Suisse ne peut pas édicter des prescriptions pour les réglementations légales des Etats de droit indépendants. »

Ne pas être capable d'influencer la politique ne libère pas de toute responsabilité. Les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains exigent – si elles ne peuvent pas contribuer à prévenir les violations des droits humains par leur influence – que les entreprises rompent leurs relations économiques avec elles. En Israël il ne s'agit pas seulement une question de violations des droits humains: Un récent rapport de l'ONU [accuse Israël d'apartheid](#), un crime contre l'humanité. L'attribution officielle des terres joue un rôle central dans la politique raciste. Encore une fois, le rapport rappelle aux entreprises leur obligation de rompre les liens économiques liés au régime de l'apartheid.

« Bio Suisse ne vérifie actuellement pas si la législation d'un pays sur l'utilisation de l'eau a un caractère discriminatoire. »

L'accaparement des terres et de l'eau a rarement lieu au niveau opérationnel, mais il est rendu possible par la discrimination institutionnalisée par l'État et se fait souvent "légalement". En tant qu'entreprise soucieuse de la durabilité écologique et sociale, Bio Suisse doit en être consciente et agir en conséquence.

Réponse de Migros

« Elle (Migros) ne participe pas et ne suit pas les appels au boycott. »

Nous considérons le boycott comme un instrument de la société civile pour imposer un changement politique (en l'occurrence la reconnaissance des droits fondamentaux des Palestiniens). Nous ne demandons pas à Migros de se joindre au boycott. Elle doit assumer ses responsabilités en tant qu'acteur économique et respecter les droits humains.

« Outre le cadre juridique et les accords commerciaux, Migros, en tant que membre du Pacte Mondial des Nations Unies, est également guidé par les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Il fait aussi tout son possible pour s'assurer qu'ils soient respectés. »

La culture de produits agricoles en Israël est directement liée aux nombreuses violations des droits de l'homme et du droit international, qu'il s'agisse de la discrimination systématique actuelle à l'encontre du peuple palestinien ou du refus de permettre aux réfugiés palestiniens de retourner sur leurs terres. Que la sphère d'influence de Migros soit suffisante pour contribuer au respect des droits humains fondamentaux des Palestiniens et à la fin de l'apartheid en Israël/Palestine ou non, Migros, en tant que membre du Pacte Mondial des Nations Unies, doit assumer ses responsabilités et mettre fin à ses relations économiques avec l'apartheid israélien conformément aux Principes d'Economie et des Droits de l'Homme des Nations Unies.

« Les décisions relatives à l'achat de produits sont prises sur la base d'une approche globale, qui tient compte des attentes des clients ainsi que des conditions cadres politiques ou écologiques. »

Avec la campagne de cartes postales, les clients ont clairement exprimé leurs attentes à l'égard de Migros : ils demandent qu'il n'y ait plus de produits de l'apartheid israélien sur les étagères. Nous espérons que les clients engagés de Migros continueront à se faire entendre. Nous vous invitons également à contacter les directeurs de succursales. Pour en savoir plus sur ce sujet et d'autres façons de participer à notre prochain newsletter ([lien](#) pour l'inscription).

Note: Ni Bio Suisse ni Migros ne répondent aux critiques formulées sur les cartes postales concernant la coopération générale avec des exportateurs agricoles tels que Mehadrin et Hadiklaim, qui soutiennent résolument la politique israélienne dans les territoires occupés. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a publié un [rapport sur les entreprises opérant dans les colonies israéliennes](#). Bien que le rapport ne nomme aucune des sociétés de colonisation, on peut supposer que Mehadrin et Hadiklaim figurent également parmi les 140 plus sociétés israéliennes incluses.